

Vous trouverez ci-dessous l'état des lieux du niveau des emplois dans notre département :

	Agents techniques	Agents administratifs	Géomètres	Contrôleurs	Inspecteurs	Total
TAGERFIP	6	149	6	213	79	453
Réel	6	132	8	209	79	434
Solde	0	-17	2	-4	0	-19
Réel pondéré	6	129,2	8	199,3	76,6	419,1
Solde ETP	0	-19,8	2	-13,7	-2,4	-33,9

Ces chiffres sont fournis par l'administration centrale. Ils sont supérieurs à ce que nous vivons et constatons au quotidien.

Notre déficit en matière d'emplois se creuse chaque année davantage, Bercy refusant de combler les emplois vacants.

Les représentants des personnels des Vosges demandent l'accès au tableau général des emplois de la DDFIP 88, précisant les occupations de chaque poste, chaque année. Malgré nos relances et notre insistance, l'opacité reste totale.

Cette opacité nous empêche de cibler les emplois vacants, et aider ainsi les collègues effectuant leur mutation locale ou leur première affectation.

Pourtant, certaines directions publient ces tableaux et ces vacances. Pas la DDFIP des Vosges.

Les règles existent, elles ont été imposées par la direction générale. Mais nous ne sommes pas en mesure de vérifier que ces Lignes Directrices de Gestion sont respectées.

La note relative aux mouvements locaux a été publiée ce jour, vous trouverez ci-joint le calendrier prévisionnel :

Mouvements	Date d'ouverture	Date de fermeture
A titulaires	13 mai	02 juin
B titulaires	13 mai	02 juin
C titulaires	13 mai	02 juin
C 1ère affectation	21 mai	02 juin

Date **prévisionnelle** de publication sur Ulysse 88 : 21 juin.

Les collègues anciens ou nouvellement affectés auront donc 3 semaines pour préparer et envoyer leurs vœux locaux et 2 mois maximum pour s'organiser.